

FORMATS DE FICHIERS

Formats de fichiers : attention danger !

En informatique, les documents (textes, images fixes, sons, images animées) existent sous la forme de fichiers. Et ces fichiers ont des formats. Il existe de très nombreux formats de fichiers. Mais tous les formats ne sont pas identiques : ils ont des caractéristiques propres, des avantages, des inconvénients, des limites, voire même des dangers.

Les documents de type texte (au sens large) sont certainement de ceux qui sont les plus fréquemment produits et rencontrés. Et là aussi les formats de fichiers sont assez nombreux. Voici un petit panorama pour mieux s'y retrouver et évitez certains dangers...

Au départ est le document texte

Le terme de document texte renvoie à tout type de texte au sens large : cela peut aller de l'article plus ou moins long au mémoire d'études supérieures en passant par un livre ou un rapport, incluant ou pas images, graphiques, tableaux, notes de bas de page, ... selon la complexité du document.

Le txt : format universel, mais...

Vous avez forcément au moins une fois rencontré ce format : il est le plus simple possible, avec aucune mise en forme visuelle élaborée, seulement le texte brut (on dit aussi format ASCII). Il n'y a que les lettres (accentués ou pas), d'autres caractères, des lignes vides mais pas de gras, d'italique, ou de taille de police différente par exemple. C'est le format standard des fichiers intitulés "lisez-moi" ou "readme" qui fournissent des informations sur les logiciels. Ce format est lu par tous les ordinateurs quel que soit le système d'exploitation, Windows, MacOS, Linux ou autres. Et si le texte est écrit sans utiliser les lettres accentués de notre alphabet (comme é, à, ç, ö, ï), c'est alors même un format universel : lu par tous, sans exception. Cependant, pas de mise en forme ou de mise en page autre que rudimentaire.

Le format des traitements de texte : propriétaires et limités, dangers...

Pour produire un document texte, on utilise la plupart du temps, les

traitements de texte. Pourtant, le fichier obtenu est limité et contient des dangers... Voyons cela de près.

Lorsque vous produisez un document avec un traitement de texte, ce document est créé en utilisant un format, celui du traitement de texte. Cela est évident, mais cela entraîne des conséquences importantes.

Que signifie exactement qu'un texte est à un format d'un traitement de texte donné ? Cela signifie que les informations qui y figurent sont codées par et pour le logiciel en question. Ainsi, pour faire apparaître des mots en italique, le codage de l'italique est celui utilisé par le logiciel. Et cela est identique bien sûr pour tout le document (les gras, les polices, les sauts de page, etc.).

Or là apparait le problème : ce codage des informations n'est pas connu, il est propriétaire et reste secret.

Et cela entraîne des conséquences auxquelles vous avez sans doute déjà été confrontés.

Nouvelle version

Tout d'abord il se peut que la nouvelle version du traitement de texte utilise un autre codage des informations. Et si aucune prise en compte de l'ancien format n'est assuré, cela posera problème. Et dans le cas d'une version trop ancienne, le codage n'est peut-être plus compris. Votre document fait il y a quelques années est alors presque perdu.

Communiquer son fichier

Si vous voulez communiquer votre document à une autre personne, que se passe-t-il ? Si elle ne possède pas le même traitement de texte que vous avez utilisé, elle ne pourra pas le lire, ou du moins pas forcément au mieux (dans le cas

où son traitement de texte différent du votre sache reprendre votre fichier).

Disparition du traitement de texte

Si votre logiciel de traitement de texte disparaît ou n'existe plus ? Cela peut arriver, cela est arrivé (par exemple les logiciels Word-Perfect sous DOS ou AmiPro ont disparu). Les documents produits à ces formats ne seront aussi que difficilement récupérés.

Et voici l'imprimante

Les traitements de texte tiennent compte de l'imprimante déclarée. C'est normal pour imprimer, qui est l'objectif. Mais cela va plus loin, hélas, et constitue une limite. En effet, bien qu'à l'écran la mise en page ait certaines caractéristiques (marges, espacements, ...), elle ne sera pas la même sur le papier suivant le type d'imprimante ! Votre document n'aura donc pas de rendu papier indépendant de l'imprimante utilisée...

Face à ces problèmes, n'existe-t-il pas un format commun compréhensible par les traitements de texte ? Si, le RTF.

Le RTF : une solution, mais...

Le format RTF (Rich Text Format) est un format connu (on sait comment les informations sont codées) qui a pour objectif d'être lu par tous les traitements de texte. C'est une solution pour échanger ses fichiers, mais le problème lié à l'imprimante persiste.

Le HTML : universel, mais...

Le format HTML est un format connu (on sait comment les informations sont codées pour afficher ce que nous voyons à l'écran) et normalisé (le Consortium W3C s'en charge, <http://www.w3c.org>). Un document au format HTML est normalement lu par n'importe quel ordinateur ayant un navigateur, ce

qui est maintenant presque toujours le cas. A condition de respecter la normalisation du langage HTML, ce qui n'est pas toujours le cas.

Cependant, ce format n'est pas fait pour l'impression mais pour l'affichage sur écran.

Le PDF : reconnu, mais...

Le format PDF garantit un contenu non modifiable, une lecture presque universelle (le logiciel pour lire du PDF, Acrobat Reader, est gratuit et disponible pour Windows, MacOS, Linux) et une impression exacte à ce que vous avez souhaité (marges, disposition, ...).

Le format PDF est aussi un format connu (on sait comment les informations sont codées pour afficher et surtout imprimer). Cependant le logiciel qui permet de créer des PDF, Adobe Acrobat, a un coût très élevé (même si d'autres moyens existent aussi).

Alors, un format idéal ?

Tout ce que nous avons vu possède des avantages et inconvénients, certains contenant même des dangers. Quel serait dans ce contexte un format idéal ? Et existe-t-il ?

Le format idéal serait un format connu, échangeable et lisible par tous, garantissant la mise en page de la version imprimée. De plus, ce format devrait permettre de générer d'autres formats comme le HTML, le RTF ou le PDF, sans autre saisie.

Ce format existe, ou plutôt ces formats existent, car plusieurs formats permettent d'atteindre les objectifs cités ci-dessus. Ces formats s'appellent sgml, tex, xml ou docbook. Eux-mêmes et les outils pour les créer relèvent des logiciels libres.

A suivre... ■

✉ **Thierry STOHR.**
stoehr@aful.org

L'informatisation des Centres de Documentation et d'Information des collèges et des lycées : **histoire, enjeux et perspectives**

Les données recueillies à l'issue d'une enquête sur les enseignants et les médias menée auprès de 1000 personnes et parue dans le Café pédagogique n° 17 (1), sembleraient "montrer que l'évolution des médias disqualifie progressivement le CDI". Les auteurs estiment que "cette information ... invite à considérer que si les CDI sont à l'écart du développement de l'audiovisuel et d'Internet dans l'établissement, ils vont voir progressivement leur rôle régresser". L'usage des médias par les enseignants à leur domicile pourrait progressivement conduire "si cette pratique n'est pas relayée par une autre pratique dans l'établissement", à "une désaffection du CDI de (leur) part qui pourrait fort bien être transmise aux élèves".

Si le panel retenu pour cette enquête - exclusivement les lecteurs d'une publication en ligne, donc rompus à l'usage des TIC - doit nous amener à relativiser ces conclusions, il n'en demeure pas moins que l'environnement professionnel des documentalistes des collèges et lycées s'est transformé en profondeur au cours des quinze dernières années avec une accélération sur la fin de la dernière décennie avec la connexion des établissements à Internet. Pour prendre la mesure de cette transformation et comprendre en quoi elle interroge l'avenir des CDI, cet article se propose de brosser, dans un premier temps, un rapide historique de leur informatisation pour ensuite en dégager les enjeux en termes d'exploitation pédagogique.

1. Fin des années 80, les tous premiers pas : une informatisation tournée vers la gestion

L'informatique documentaire dont les débuts remontent aux années 60, fait son entrée dans les Centres de Documentation et d'Information (CDI) des collèges et lycées à la fin des années 80 ; dans un premier temps essentiellement utilisés pour une informatique de gestion, les systèmes de gestion de bases de données (SGBD), permettent le remplacement des catalogues papier par des fichiers informatisés ; **la plus-value apportée par l'outil informatique se mesure alors quasi exclusivement en termes d'optimisation du traitement du fonds documentaire par le gestionnaire du centre** : toutes les étapes de la chaîne documentaire, de la commande des documents à leur communication aux utilisateurs en passant par le catalogage passent peu à peu du traitement manuel au traitement informatisé ; **l'outil informatique fournit paral-**

èlement l'occasion d'un travail de fond sur les collections de CDI qui seront le plus souvent complétées et renouvelées, en fonction, bien-sûr, des moyens dont dispose le centre ; le premier effet visible de l'informatisation pour l'usager, élève ou professeur, n'est donc pas tant dans la recherche documentaire informatisée - à laquelle il n'a que rarement un accès direct à cette époque - que, paradoxalement, dans un accès direct aux documents facilité dans un environnement plus attrayant.

Les pionniers de l'informatique documentaire dans l'enseignement, se lancent dans l'aventure le plus souvent à l'issue d'une brève formation à l'utilisation d'un des deux logiciels documentaires équipant majoritairement les CDI : Mémolog (devenu BCDI) du CRDP de Poitiers et Superdoc de la société Aidel. La culture de travail en réseau étant encore peu développée et peu favorisée par un équipement monoposte isolé, **l'informatisation est tout d'abord perçue comme un processus chronophage** dont les bénéfices ne deviendront évidents qu'après des mois, voire des années d'investissement ; il faut également rappeler que l'outil informatique est alors encore moins bien implanté dans l'établissement scolaire qu'il ne l'est aujourd'hui (en dehors des enseignements professionnels et techniques) et que le CDI a très souvent été l'un des premiers pôles informatiques au contact de l'enseignement général ; **l'absence d'une culture informatique partagée ne permet pas toujours au documentaliste de faire percevoir les enjeux du travail engagé** ; l'informatisation n'est bien souvent perçue que comme une occasion de dégradation de la qualité d'accueil du CDI.

Pour toutes ces raisons - faible

formation, équipement monoposte, conditions de travail difficiles... - la première phase de l'informatisation des CDI se fait dans une logique qui est plus patrimoniale qu'orientée vers l'utilisateur ; c'est-à-dire que le système est d'abord conçu pour permettre une identification et une communication de qualité du fonds documentaire mais est encore peu pensé en termes de recherche autonome par les usagers du centre ; c'est pourtant sur ce dernier aspect que les apports de l'informatique documentaire sont les plus riches, même si ceux liés à la gestion sont indéniables.

2. En marche vers les réseaux : un système qui évolue pour une meilleure prise en compte de l'usager.

Les documentalistes, professeurs titulaires d'un CAPES (2) depuis 1989, qui ont au cœur de leur mission la formation à la recherche documentaire et le développement de l'autonomie de l'élève se préoccupent de faire évoluer leur équipement afin de fournir au moins un poste en accès libre aux usagers du CDI. **Au début des années 90, naissent les premiers embryons de réseaux internes au CDI** : un ou deux monopostes sont d'abord périodiquement reliés au poste du gestionnaire pour récupérer la base de données, puis les postes sont reliés entre eux de façon stable en réseau poste à poste.

Si la constitution de ces réseaux internes aux CDI marque un progrès réel dans l'exploitation de l'informatique documentaire dans les établissements, elle ne suffit cependant pas, loin s'en faut, à la généralisation de nouvelles pratiques informationnelles par les élèves et les enseignants ; **l'architecture informatique doit évoluer pour favoriser le développement d'une**

véritable culture de l'information et de la documentation.

La mise en place des réseaux pédagogiques d'établissements et l'intégration des CDI dans ces réseaux marquent une avancée significative en ce sens ; En rendant possible la consultation de sa base de données bibliographiques en tout point et en dehors même de ses heures d'ouverture, **le CDI améliore sa visibilité et s'ouvre sur son environnement pédagogique** ; Cette nouvelle configuration a également mis en évidence la pertinence d'un recensement, dans la même base de références, de la documentation conservée dans les différents cabinets disciplinaires, favorisant ainsi une meilleure mutualisation et optimisation de ces ressources.

Cette ouverture des logiciels documentaires, d'abord conçus dans un environnement DOS, à des usagers non experts de l'informatique documentaire a fait émerger deux questions essentielles :

◆ *Celle de l'ergonomie des interfaces d'interrogation : l'environnement Windows, puis plus récemment la navigation hypertexte et hypermédia, intégrés par les concepteurs de SGBD favoriseront l'amélioration de ces interfaces ;*

◆ *Celle des clés d'accès aux documents : en plus des accès classiques du catalogue papier : Titre, Auteur, Mot-Clé, le logiciel documentaire multiplie les potentialités d'interrogation de la Base de données - et donc d'accès au fonds documentaire - en permettant, notamment, la formulation de requêtes complexes grâce au recours aux opérateurs booléens : ET, OU, SAUF. Chaque nouvelle version des logiciels visent une prise en compte toujours plus grande de l'évolution des besoins des usagers en matière de*

recherche documentaire tels la recherche plein texte et la recherche en langage naturel. Des outils linguistiques intégrés (thésaurus, langages d'interrogation) tentent de résoudre les obstacles liés, entre autre, à la polysémie, la synonymie et l'homonymie, aspects particulièrement importants quand il s'agit de recherche documentaire menée par des enfants et des adolescents pour lesquels une mauvaise maîtrise de la langue (vocabulaire pauvre, difficultés orthographiques) constitue le premier obstacle à l'accès à l'information.

3. Milieu des années 90 : la connexion à internet.

Dans ce mouvement vers l'extérieur qui s'opère en spirale, la connexion à Internet, qui intervient dans le milieu des années 90 (dès 1995 pour le département de Haute-Savoie), s'inscrit dans une continuité, en cohérence avec les objectifs du CDI d'ouverture de l'établissement sur son environnement culturel, économique et social, la notion d'environnement étant étendue ici à la planète. **Le CDI est de moins en moins le lieu où l'on trouve tout que celui d'où l'on peut tout trouver.**

Internet : une bibliothèque virtuelle ?

Après une période d'euphorie dominée par l'illusion d'un usage quasi instinctif, transparent, des outils et des ressources de l'Internet, sont très vite apparues les difficultés d'organisation et donc de repérage de celles-ci. Pour le plus grand bénéfice des uns et des autres, les mondes de la bibliothéconomie et de l'internet ont cessé de s'ignorer, les bibliothèques et centres de documentation ayant bien compris l'intérêt du réseau pour la publication de leurs catalogues, l'échanges de documents et l'enrichissement de leurs collections, les professionnels de l'internet, celui du recours à des techniques normalisées de classement et d'identification de la documentation : moteurs de recherche, catalogues, Dublin Core, métadonnées, XML (eXtended Markup Language) font désormais partie d'un vocabulaire commun (3).

4. Un recentrage des pratiques professionnelles sur l'accompagnement et la formation du citoyen.

La nouveauté majeure - parfois

source d'inquiétude pour le monde enseignant - est **l'introduction à l'école d'une documentation non préalablement validée.** Le nombre de pages disponibles sur la toile se compte aujourd'hui par milliards ; dans les premiers temps réservé à l'armée et au monde de la recherche, Internet est aujourd'hui un espace de publication pour les acteurs du monde économique, politique, associatif ainsi que pour des individus isolés ; par conséquent, au nom de la liberté d'expression, tout peut y être publié, le meilleur comme le pire ; **les dispositifs les plus performants de filtrage ne permettront pas de faire l'économie d'une formation de chaque individu à un usage citoyen, c'est-à-dire raisonné, critique, des ressources issues de l'internet.**

Conclure à la disparition à plus ou moins long terme des bibliothèques et centres de documentation n'est donc en rien fondé ; dans le paysage toujours plus varié des vecteurs de la Culture, internet est un élément nouveau qui a nécessairement un impact sur les plus anciens mais ne s'y substitue pas. Les politiques d'acquisition, de diffusion, d'accueil du public sont certes profondément modifiées et renouvelées par l'arrivée d'internet mais ce de façon positive ; **on assiste à un recentrage des pratiques des professionnels de l'information sur l'analyse des besoins et la formation des usagers afin que chacun acquiert les repères pour se déplacer dans un environnement dont la richesse n'a d'égal que la complexité.** Les professeurs documentalistes le savent bien qui accueillent chaque jour des élèves plus "info zappeurs" qu' "info lettrés" (4). Les nouveaux dispositifs interdisciplinaires : itinéraires de découverte, travaux personnels encadrés (TPE), projet pluridisciplinaire à caractère professionnel (PPCP), enseignement juridique et social (ECJS) qui engagent les élèves dans des démarches de projet adossées à des recherches documentaires, drainent vers les CDI des groupes d'élèves toujours plus nombreux ; ceux-ci ne sont pas long à comprendre, après le premier réflexe du "tout internet", l'intérêt d'un lieu où se côtoient des supports et des sources d'information variés. Ils le comprennent d'autant mieux qu'ils peuvent bénéficier, dans ce contexte, de la médiation de l'enseignant, docu-

mentaliste ou/et professeur de discipline.

Le CDI est enfin ce lieu qui contribue très fortement à la formation du citoyen : en apprenant à confronter les informations entre elles, ses points de vue à ceux de ses camarades dans la perspective d'une réalisation commune, **l'élève passe de la "simple" prise d'informations à la construction de connaissances,** un processus qu'il devra suffisamment maîtriser à l'issue de sa scolarité pour pouvoir le réinvestir tout au long de la vie, faute de quoi il ne saurait exercer pleinement sa citoyenneté et être à l'abri des propagandistes qui ont su de tout temps mettre les médias au service de leurs projets idéologiques...

Conclusion et perspectives.

Ce panorama rapide de l'information documentaire en milieu scolaire est schématique et ne rend certainement pas suffisamment compte des réalités encore très diverses du terrain ; les difficultés parfois nombreuses en termes de formation, d'équipement et de ressources humaines peuvent expliquer le retard pris par certains CDI. Néanmoins, le développement des pratiques de travail en réseau devrait permettre de combler en partie les écarts entre les centres déjà engagés sur la voie des intranet et ceux qui n'en sont qu'à leurs premiers pas dans l'informatisation de leur fonds... ■

👉 **Catherine SOLTANI-NOVEL.** Professeure documentaliste, Cellule Tice. Inspection Académique de Haute-Savoie.

(1) *Analyse de l'enquête Les enseignants et les médias. Le Café pédagogique : toute l'actualité pédagogique sur Internet, n°17. [En ligne].* <http://www.cafepedagogique.net/enquetemedias.htm>

(2) *CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire.*

(3) *Pour plus d'informations sur ces normes, consulter, entre autre, la rubrique "culture professionnelles du site Savoirs CDI :* <http://savoirscdi.cndp.fr/culturepro/>

(4) *"Pour un élève info-zappeur ou info-lettré ?". Nom du 5ème congrès de la FADBEN. Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale.*

Le CRI forme les internautes de la Haute-Savoie !

Deux modules de formation Internet pour les "consommateurs" et les "producteurs" sont à la disposition des collectivités locales. www.cri74.org/activity/formations.html

Depuis 1999, plus de 2000 personnes sont venues au Centre de Ressources Informatiques de Haute-Savoie soit pour s'initier à l'utilisation d'Internet, soit pour compléter leurs connaissances, soit même, pour "voir"... Les cours ont lieu dans une salle équipée de 10 postes informatique et de 2 vidéoprojecteurs pour le confort visuel de chacun. Deux types de stages sont proposés et chacun en fonction de ses projets choisit celui qui l'intéresse.

1re étape : "consommer", est le stage "Internet Pratique"

Qu'ils viennent du Conseil Général, des mairies, des hôpitaux, des offices de tourisme, ... qu'ils soient salariés ou élus, c'est avec la même curiosité qu'ils arrivent au CRI pour deux journées. Ces deux journées sont destinées, principalement, à l'apprentissage de la navigation et de la messagerie. Bien sûr chaque formation évolue en fonction de l'expérience du groupe et du rythme des participants.

2e étape : "produire", est le stage "HTML"

Cette formation se déroule suite au stage Internet Pratique. Composée aussi de 2 journées, cette formation s'adresse à des personnes qui souhaitent créer leur site web ou faire des mises à jour de leurs pages web (si le site est déjà en place). Une journée "HTML" pur est suivie d'une journée de création d'un mini site à l'aide de l'éditeur de Netscape. Le référencement de site et l'installation sur le serveur complètent ce stage.

Suite à ces formations, c'est avec plaisir que nous voyons naître des sites mettant en valeur le département.

C'est ainsi que nous suivons l'évolution du site de la mairie d'Annemasse www.mairie-annemasse.fr, celui de son office du tourisme www.annemasse-agglo-tourisme.com, les mises à jour régulières sur le site de Thonon-les-Bains www.thononlesbains.com, de Bernex www.ot-bernex.fr, le site de la Mairie d'Annecy-le-Vieux www.mairie-annecy-le-vieux.fr, le Massif des Aravis www.laclusaz.com et beaucoup d'autres...

Quand venez-vous nous rejoindre ? ■

👉 **Danielle GICQUEL.** Formatrice, conceptrice de sites web.

Des logiciels libres à l'école : la solution AbulEdu

AbulEdu est une solution logicielle libre et gratuite de mise en réseau pour les écoles disponible depuis juillet 2001. Son évolution et les nouveaux développements se font en étroite collaboration entre enseignants et informaticiens.

Les origines : à la fin du siècle dernier près de Bordeaux...

En 1998-1999 l'équipe pédagogique d'une école élémentaire de la banlieue bordelaise décide de la mise en place d'un réseau informatique dans le cadre du projet d'école axé sur la production d'écrit et la communication.

Ne possédant ni compétences pour le faire eux-mêmes ni ressources pour s'offrir une hypothétique solution commerciale "clés en main", les enseignants se tournent alors vers l'ABUL (Association Bordelaise des Utilisateurs de Logiciels Libres). En 1999, quelques militants relèvent le gant et se lancent dans l'aventure...

Le cahier des charges

- ◆ Installation facile et automatisée d'un système préconfiguré immédiatement opérationnel ;
- ◆ administration quotidienne à la portée d'un enseignant ordinaire sans connaissances préalables en informatique ;
- ◆ création automatique d'un compte, d'un espace de publication et d'une adresse courriel sur l'intranet de l'école lors de la création d'un nouvel utilisateur ;
- ◆ possibilité de retrouver ses fichiers et son environnement quel que soit le poste utilisé ;
- ◆ partage en réseau des imprimantes et de la connexion Internet ;
- ◆ utilisation du français pour tous les outils logiciels utilisés par les élèves ;
- ◆ formats de documents permettant leur échange ;
- ◆ sécurisation des données (intrusions, virus) et filtrage de l'accès Web ;
- ◆ préférence donnée à des logiciels libres sous licence GPL ;
- ◆ mise en place rapide d'un nombre conséquent de machines, au moins une ou deux dans chaque classe, la faiblesse des moyens imposant donc, au moins dans un premier temps, d'intégrer en "recyclage pédagogique" des matériels informatiques anciens.

Par ailleurs AbulEdu doit être un système multilingue et multi-plates-formes (possibilité d'utiliser des clients Linux, Mac, Windows et autres).

La mise en place de l'équipement

Un premier réseau est monté à l'automne 1999 avec l'aide des parents d'élèves : une quinzaine de PC 486 récupérés auprès d'entreprises et d'administrations, du câble posé "en guirlande", un serveur prêté.

En 2000, la municipalité investit dans un serveur et une imprimante réseau. À l'automne 2000, le bâtiment est câblé puis dispose d'une connexion permanente Internet. Enfin, l'Inspection Académique de la Gironde enrichit l'équipement avec une seconde imprimante.

Le pari du projet AbulEdu

Le Conseil Régional d'Aquitaine et des associations représentant la communauté du logiciel libre (APRIL, AFUL) acceptent de participer au financement du développement. Le développeur principal est Éric SEIGNE, en charge de la coordination des contributions, de la cohérence technique et du respect des délais. Le CRDP d'Aquitaine entre au comité de pilotage du projet et passe en janvier 2001 convention avec l'ABUL pour faciliter l'accès aux logiciels libres des enseignants de la région.

AbulEdu version 1

Au printemps 2002 notre objectif initial - montrer qu'il est possible d'utiliser des logiciels libres dans des écoles ailleurs que pour des serveurs - est largement atteint ! De nombreux enfants utilisent quotidiennement des applications libres, et les installations se multiplient.

Aujourd'hui AbulEdu est utilisé sur au moins une soixantaine de sites, bien sûr dans des écoles mais aussi dans des IUFM, CDDP, CRDP, collèges, lycées, associations, ou encore dans des administrations ou chez des particuliers.

Basée sur une distribution GNU/Linux de la société Mandrake, la version 1 d'AbulEdu comprend une collection de logiciels correspondant aux principaux besoins exprimés par ses utilisateurs : traitement de texte et d'image, recherche documentaire,

communication électronique, jeux logiques, etc.

Certains logiciels ont été utilisés tels quels, souvent traduits et adaptés, d'autres ont été développés spécifiquement comme tous les modules d'administration.

L'utilisation de postes clients tournant sous d'autres systèmes d'exploitation comme Windows ou MacOS est possible - si on en possède les licences. Ils bénéficient alors du partage de ressources, du partage de la connexion Internet et de la sécurité qu'apporte le serveur AbulEdu. Les clients PC peuvent être configurés en double démarrage et, dans une certaine mesure relative à leurs capacités graphiques, des postes clients PC486 conviennent à l'usage de terminaux graphiques.

Outre les traductions en cours (en occitan, en basque, en malgache, en espagnol, en japonais...), plusieurs "briques logicielles" sont en cours de développement ou d'amélioration (gestion d'école, de BCD, logiciels pour la maternelle...) dans un très riche processus de va-et-vient permanent entre les informaticiens et les utilisateurs finals qui participent ainsi étroitement à l'élaboration de leurs outils.

AbulEdu version 2

Peut-être sous un nouveau nom moins spécifique à l'éducation (si vous avez des idées, nous sommes preneurs...), nous envisageons de décliner la future version 2 de AbulEdu en versions spécifiques à ses différents utilisateurs. L'architecture interne est actuellement en cours de remaniement complet pour répondre à ce nouveau cahier des charges en s'appuyant par exemple sur un annuaire LDAP.

Mais la version 2, comme la précédente, sera surtout ce que ses utilisateurs souhaiteront qu'elle soit. Si le coeur vous en dit, vous pouvez apporter votre pierre à l'édifice... ■

✉ Jean PEYRATOUT.

jean.peyratout@abul.org

Instituteur, membre de l'AFUL, responsable Education de l'ABUL.

RENDEZ-VOUS

Réservez sur votre agenda les quelques jours avant le bal du 14 juillet ;-). Vous êtes invités à participer aux troisièmes **Rencontres Mondiales du Logiciel Libre** qui se tiennent à Bordeaux du 10 au 13 juillet 2002.

Le thème "Logiciels Libres et Éducation" vous permettra d'assister à des conférences, des démonstrations et de participer à des ateliers pratiques.

Les RMLL ne sont pas un salon commercial. L'accès en est libre est gratuit. Informations sur le site : <http://ism.abul.org/>

ABULEDU

Pour se procurer AbulEdu version 1.0x - Logiciel libre sous licence GPL, environ 15 euros HT par correspondance ou gratuit en téléchargement

<http://abuledu.org/download/>

LIENS

ABUL : Association Bordelaise des Utilisateurs de Logiciels Libres.

<http://www.abul.org/>

ABUL site Éducation :

<http://www.abul.org/education/>

Liens de l'ABUL pour l'Éducation :

<http://www.abul.org/education/liens-edu.php3>

Pourquoi des logiciels libres dans l'éducation ?

<http://www.abul.org/education/pourquoi.php3>

AFUL : Association Francophone des Utilisateurs de Linux et de logiciels libres.

<http://www.aful.org/>

APRIL : Association pour la Promotion et la Recherche en Informatique Libre.

<http://www.april.org/>

rése@ux.74

Lettre des technologies de l'information
Publication gratuite - N° d'ISSN : 1295-375X

Directeur de la Publication :

Joseph Bertholon, Président de l'Agence Economique Départementale Haute-Savoie.

Rédaction : Centre de Ressources

Informatiques - Bâtiment Le Salève

74 166 Archamps - Tél. : 04.50.31.56.30

Email : - reseaux74@cri74.org

Web : - www.cri74.org

- reseaux74.cri74.org

Siège : Agence Economique Départementale
BP 2444 - 74041 Annecy Cedex.

Tél. : 04.50.33.50.21 - Fax : 04.50.45.23.30

Édité avec le concours du Conseil Général de la Haute-Savoie.